

## TÉMOIGNAGES DE L'ENTOURAGE

## LES AIDANTS ONT BESOIN D'ÊTRE RECONNUS ET AIDÉS

Par YBEL Posté le 13/10/2021 à 18:41

J'ai été le compagnon aimant de la femme qui partageais ma vie, pendant toute la durée de sa maladie et jusqu'à son décès.

Nous étions mariés depuis 14 ans et parents de trois jeunes garçons quand ma femme est tombée malade d'une addiction sévère à l'alcool et de dépression.

Dès que j'ai pris conscience de sa maladie, j'ai incité, orienté, accompagné, soutenu et motivé de mon mieux mon épouse dans sa démarche de soins.

Résumer ici notre parcours, dire en quelques mots l'effroyable vécu de cette spirale infernale, de la souffrance ,de la peur et de l'insécurité individuelle et familiale de notre parcours de vie quand totalement démuni et laissé seul j'étais spectateur impuissant de l'aggravation de son état jusqu'au risque vital.

Laissé seul sans interlocuteur ni information face à la discontinuité du parcours, aux rechutes, à ce risque permanent d'intoxication aiguë à l'alcool et de pulsions suicidaires.

Laissé seul devant l'échec, par les procédures d'exclusions immédiates des établissements de postcure ou des structures de suivi ambulatoire. Ces ruptures de parcours en limites de responsabilité dont cette seule justification laconique : « L'établissement est couvert, elle part » dit tout de l'inhumain.

Avoir pour seul vrai secours dans ces temps de cauchemar que l'appel au 15 pour lui sauver la vie.

N'être plus ensuite dans l'urgence que le tiers demandeur de ses hospitalisations sous contraintes sans autre dialogue ni accompagnement, pour protéger notre relation de couple et lui expliquer mon recours obligé à cette procédure traumatisante que les courriers du tribunal.

J'étais, l'aidant naturel de la femme malade qui partageais ma vie, toujours présent à ses cotés à toutes les étapes de sa démarche de soins. J'étais un usager à part entière du système de santé, en droit d'être reconnu aidant et demandeur d'une offre de services et de soins adaptée lisible et accessible pour accompagner au mieux ma femme, nos enfants et nous protéger tous.

Une offre de services et de soins proposer à l'entourage pour orienter, dialoguer, fournir informations sincères et partagées dans le respect du secret médical.

Une offre de soins pour accompagner soutenir soigner et co-soigner, l'usager malade et son proche aidant. Pour aussi expliquer aux enfants et les accompagner.

C'est le respect de ce droit que je viens revendiguer par mon témoignage.

C'est sur l'évolution des offres de soins pour inciter et aider les membres de l'entourage à s'impliquer dans la démarche de rétablissement auprès de leur proche malade que je veux interroger l'ensemble des intervenants de la santé mentale.

© Alcool Info Service - 18 mai 2024